

Journée technique CDESI 28 janvier 2010

Atelier n°3 : Anticipation et gestion des conflits d'usage

(15h30-17h00)



Atelier n°3 : Anticipation et gestion des conflits d'usage

- **Concertation entre kayakistes et pêcheurs** : mise en place d'un parcours kayak sur la Sienne

Tony DUROZIER - Office du Tourisme de Montmartin-sur-mer

- **Randonnée motorisée** : état des expériences au niveau national et avancement dans le département de la Manche

Stéphan BARRAULT – Conseil général / Service Tourisme

- **Pratiquants de kite-surf et gravelot à collier interrompu**

Olivier ZUCCHET – Syndicat Mixte Calvados Littoral Espaces Naturels

Randonnée motorisée : état des expériences au niveau national et avancement dans le département de la Manche

- I. Un contexte départemental impliquant la création d'un groupe de travail
- II. L'état des lieux dans la Manche : des constats partagés
- III. Exemples et bilans d'expériences en France : des pistes d'action pour le groupe de travail Manche
- IV. La nécessaire précision du contexte local : les résultats de l'enquête auprès des collectivités

I. Un contexte départemental impliquant la création d'un groupe de travail

- **Contexte :**
 - Essor des loisirs motorisés ;
 - Image négative et conflits d'usages en nombre croissant ;
 - Réglementation mal connue, collectivités démunies ;
 - Démarche de concertation enclenchée par le CDOS.
- **Objectifs du groupe de travail :**
 - Engager le dialogue entre pratiquants, gestionnaires et institutions ;
 - Proposer et de concevoir des outils d'information et de sensibilisation sur cette problématique ;
 - Apporter des solutions lors de conflits d'usage locaux.
- **Actions réalisées en 2009 :**
 - Lancement démarche, état des lieux ;
 - Nouveaux membres + Retours d'expériences ;
 - Enquête auprès des collectivités ;
 - Analyse des résultats de l'enquête, propositions de pistes d'action.

II. L'état des lieux dans la Manche : des constats partagés

Présentation des membres du groupe de travail :

Les communes, la DDJS, l'ONCFS, l'ONF, les Agriculteurs, le SyMEL, le PNR MCB, le CDOS, les sports non motorisés, les sports motorisés, communautés de communes, le Codever.

→ Décision d'associer un professionnel loueur/vendeur et un professionnel de la randonnée motorisée.

Quelques chiffres :

Les immatriculations de tri ou quadricycles terrestres à moteur

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Neuf	195	362	465	539	610	780
Occasion	116	202	221	233	338	224
Total	311	564	686	772	948	1004

II. L'état des lieux dans la Manche : des constats partagés

Constats :

- « Nombreux » conflits rencontrés ou relevés autour de la randonnée motorisée : conflits entre usagers randonneurs, entre motorisés et riverains, entre motorisés et agriculteurs, entre motorisés et gestionnaires...
- Données du nombre d'infractions :

	2005	2006	2007	2008
Loi 1991	18	6	10	14
Arrêtés locaux	nc.	20	12	1
Total	18	26	22	15

- Plutôt le fait d'individus isolés, hors associations, clubs ou fédérations.

II. L'état des lieux dans la Manche : des constats partagés

Constats :

- Ne pas confondre espaces naturels au sens « nature/extérieure/opposé à urbain » et espaces naturels statutaires.
- Concertation/échange indispensables ;
- Ne pas confondre pratiques loisirs/rando et pratiques sportives ;
- Souhait partagé d'aboutir à une pratique sereine pour tous.

III. Exemples et bilans d'expériences en France : des pistes d'action pour le groupe de travail Manche

- **Coordination police de la nature** : DDAF74, CG07...
 - Transversalité et coordination des services indispensables
 - A inscrire dans une démarche globale comprenant information, sensibilisation en 1^{er} lieu

- **Chartes de bonne conduite** : CG48, CG52, CG79, PNR Morvan...
 - Outil de sensibilisation établi après dialogue
 - Pérennité = point principal de vigilance
 - Efficacité renforcée si parallèle à action de terrain



III. Exemples et bilans d'expériences en France : des pistes d'action pour le groupe de travail Manche

- **Plans des itinéraires dédiés** : PDIRM (11, 26, 67, 77), locaux...
 - Bilan globalement mitigé
 - Choix de l'échelle territoriale de travail ;
 - Communication des plans mis en place ;
 - Travail parallèle à mener sur réglementation : info/sensibilisation/répression
- **Autres actions** : observatoire des chemins, démarche type...



IV. La nécessaire précision du contexte local : les résultats de l'enquête auprès des collectivités

Contexte

- Enquête souhaitée « neutre » et axée sur perception ;
- Concerne majoritairement élus et non les riverains, les usagers ou les professionnels ;
- 649 collectivités interrogées : 601 communes et 48 EPCI ;
- 210 réponses : taux de retour de 32%
dont 105 en ligne, 8 epci et 202 communes, 160 identifiées ;
- Réponses à 77% par élus et 18% par techniciens. Même typologie de réponse.

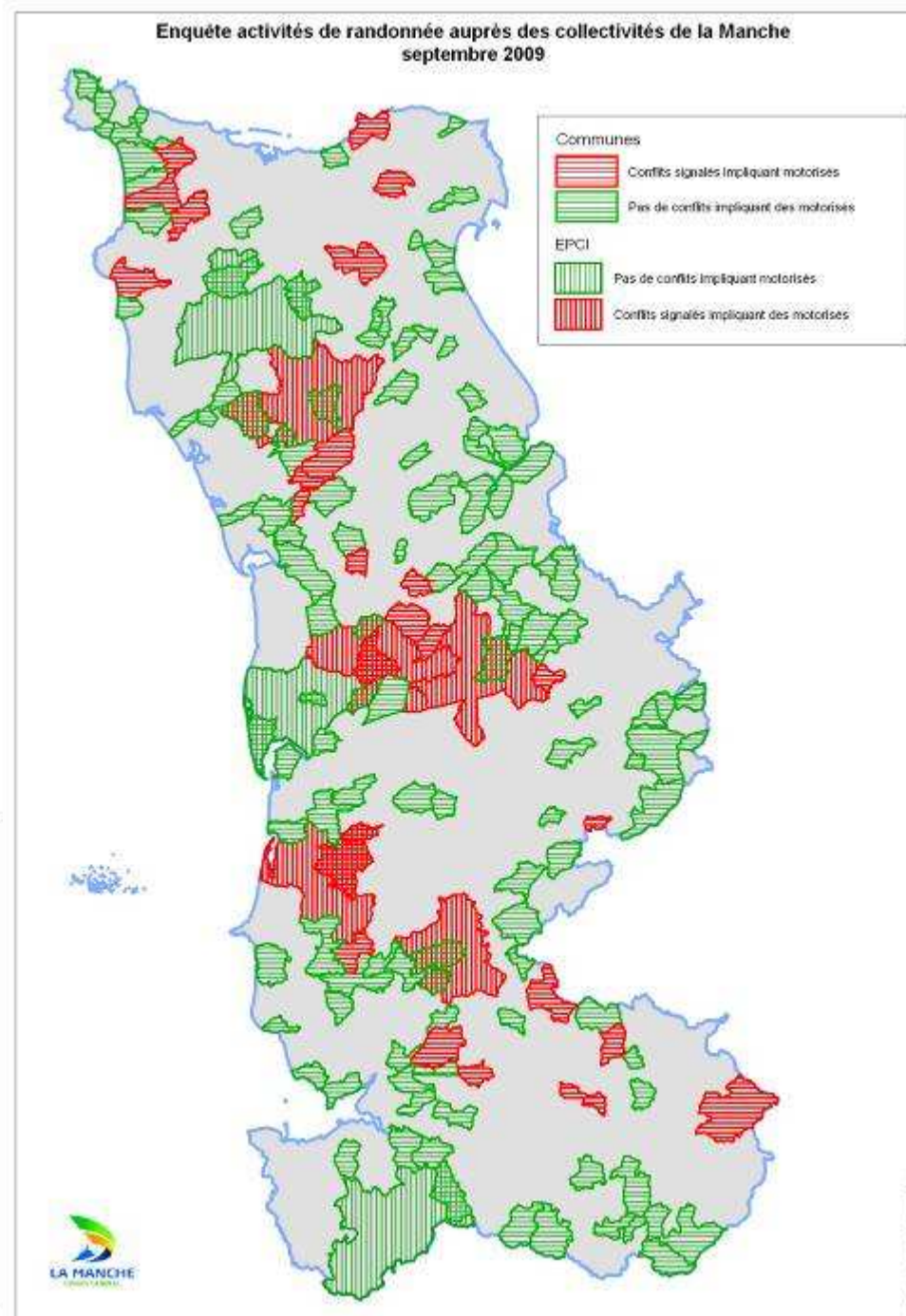
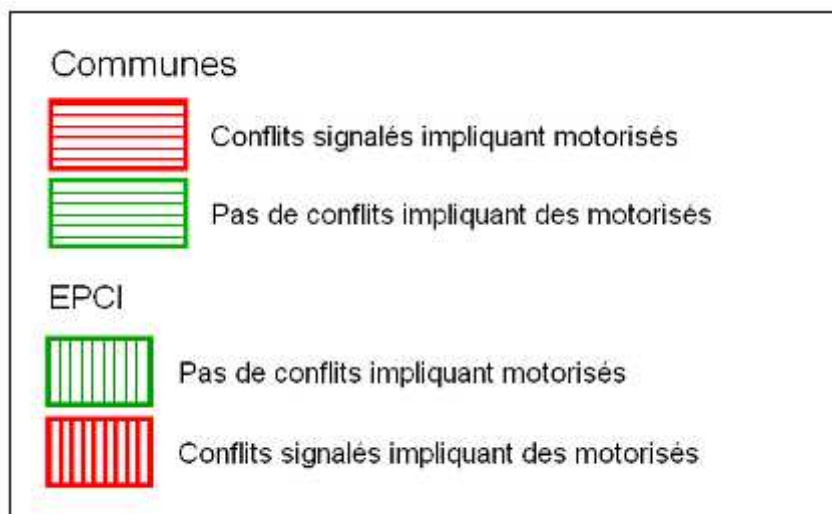
IV. La nécessaire précision du contexte local : les résultats de l'enquête auprès des collectivités

Constats partagés du groupe de travail :

- Une bonne ambiance globale dans les chemins (67%).
- Des conflits d'usage qui restent limités mais qui sont bien présents (oui = 25%)
Lorsqu'ils existent, ils sont majoritairement imputés à la randonnée motorisée (citée à 80%).
Pour autant, ils sont plutôt perçus comme problèmes ponctuels (61%).
- Ce qui préoccupe les élus, les usagers et les riverains :
 - La « dégradation des chemins » ;
 - La sécurité ;
 - Les conflits de personnes.
- Deux types d'usagers motorisés très distincts
Les sportifs (vitesse, compétition, technicité élevée...) et les randonneurs (découverte à vitesse lente).
- Un besoin d'information ciblée.
Information réglementaire, motivation des arrêtés, interlocuteur et méthode pour résoudre les problèmes...
- Prendre en compte les retombées économiques des activités de randonnée, dont la randonnée motorisée.

IV. La nécessaire précision du contexte local : les résultats de l'enquête auprès des collectivités

Localisation



IV. La nécessaire précision du contexte local : les résultats de l'enquête auprès des collectivités

Poursuite du travail :

- Information et aide aux collectivités pour limiter les conflits d'usage (concertation ? Puis si besoin, aide à aménagement/arrêtés ?).
- Information/sensibilisation des pratiquants motorisés.

Le groupe de travail a commencé (janvier 2010) à traiter en premier lieu l'information à diffuser auprès des collectivités.

- Recenser les informations existantes ;
- Identifier les points litigieux et déterminer une « interprétation commune » de la réglementation ;
- Proposer des outils de communication à destination des collectivités (informations relatives à la connaissance des activités, exemples de concertation, d'aménagements, d'entretien, les responsabilités engagées, la réglementation, les statuts des chemins (sppl, chemin...)).

Atelier n°3 : Anticipation et gestion des conflits d'usage

**Merci de votre
attention !**

